Un moratoire sur le déploiement de la 5G bien accueilli

« Le déploiement rapide de la 5G est voulu dans le monde entier et en particulier par le gouvernement français, sans attendre les résultats des études d'impact sur la santé publique et l'environnement. Dans son rapport préliminaire d'octobre 2019, dans lequel elle se mobilise pour évaluer les risques pour la santé, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) détermine les bases de ses travaux d'expertise dont elle annonce la disponibilité des résultats, au premier trimestre 2021. Le gouvernement lancera pourtant dès septembre, les enchères pour attribuer les premières fréquences, sans attendre ce rapport. La ministre déléguée à l'Industrie a même confirmé le 1er juillet 2020, le maintien du calendrier, faisant fi de la proposition d'un moratoire sur la 5G formulée par la convention citoyenne pour le climat, pourtant approuvée par le président de la République.

Une question se pose alors. À l'heure actuelle, le politique est-il encore en mesure de susciter et d'animer un débat public, démocratique et citoyen, y compris lorsque des puissances financières et technologiques sont à l'œuvre ? »

bnsreader

Non pas archaïque mais précurseur

Le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, a créé le débat avec un rapport - « moratoire sur le déploiement de la 5G » - qui a suscité nombre d'interventions sur les bancs. *« Il ne s'agit de s'opposer à la 5G mais nous réclamons le droit, pour les élus, d'avoir en main l'ensemble des éléments qui leur permettra ensuite de prendre position sur cette nouvelle technologie. D'autant que des oppositions se sont manifestées parmi les citoyens et au sein du milieu associatif au regard, notamment, des conséquences sanitaires possibles. »*

Arguant que le rapport déposé est *« non pas un refus mais bien un moratoire »*, le président Talamoni a affirmé que ce dernier, qui est une manière de *« se réapproprier une part de la décision »*, est non seulement *« loin d'être archaïque, mais qu'en outre, il est un peu précurseur »*.

Jean-Guy Talamoni : « Il s'agit de se réapproprier une part de la décision ». FLORENT SELVINI

Pour sa part, le président du groupe Per l'Avvene, Jean-Martin Mondoloni a estimé que ledit rapport emmenait *« au confluent du rôle de l'élu et de l'aide à la décision. Nous voterons le texte car il s'agit d'un moratoire qui vise à nous éclairer. C'est notre vision de la décision politique devant intervenir au terme de l'expertise. Nous adhérons à l'idée de patienter sans pour autant qu'il y ait une volonté de heurter le développement »*.

François-Xavier Ceccoli est, lui aussi, favorable. *« Aujourd'hui, la 5G fait débat dans le monde, on met en cause la santé des gens. Il n'est pas question de l'écarter en Corse, mais, avant, finissons ce que nous avons commencé, éliminons les zones blanches et lançons ce moratoire, juste équilibre entre l'avancée technologique et la santé de nos concitoyens. »*

La réserve du groupe Andà per dumane

Pas tout à fait sur la même longueur d'onde, le président d'Andà per dumane, Jean-Charles Orsucci qui, évoquant la fracture numérique que vit l'île, réaffirme que *« la Corse doit rentrer de plain-pied dans le XXIe siècle. Notre groupe restera sur la réserve »*.

Aucune réserve, en revanche pour Vannina Angelini-Buresi, conseillère territoriale Corsica Libera. *« Cette demande de moratoire est le bon compromis, nous n'avons pas assez de recul, il faut rester prudent. »*

Le président de l'Exécutif est également dans cette optique. *« Le progrès consiste-t-il à faire tout ce qu'il est techniquement possible de faire ? Nous ne pouvons intervenir en aval, sous la pression de groupes. Nous sommes au carrefour de deux enjeux contradictoires, d'un côté, quid de l'impact sur la santé, l'environnement, de l'autre, le modèle de développement durable. »*

Hormis le groupe de Jean-Charles Orsucci qui s'est abstenu et Pierre Ghionga (groupe Bozzi) qui n'a pas participé, les 56 autres conseillers territoriaux ont voté pour.

ANNE-C. CHABANON